



BRIDGE CLUB MERIGNAC-PESSAC-EYSINES
COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 28 JUIN 2019
(Correctif du 10/10/2020)

Objet du correctif du 10/10/2020 :

Lors de l'AG 2019 du 28/06/2019, un texte avait été remis aux membres présents et soumis à leur approbation. Ce texte concernait les qualités et compétences requises pour les candidatures au Conseil d'Administration. Ce texte a été validé à l'unanimité. Dans ce texte figurait une phrase qui a été omise dans le CR édité à l'issue de l'AG en juin 2019. L'objet de ce correctif est donc de rajouter au §8 du présent CR cette phrase (à savoir, « Ces propositions seront examinées par les membres du CA avant d'être proposées en AG. »). Cette même phrase sera donc de même rajoutée dans le Règlement Intérieur.

Nombre membres présents : 66

Nombre de pouvoirs enregistrés : 105

Gérard CANTOU, Président, en préambule tient à adresser ses remerciements au joueurs adhérents pour leur présence puis il adresse également ses remerciements aux membres du Conseil d'Administration pour leur disponibilité durant toute l'année permettant ainsi le bon fonctionnement du club de Mérignac et demande à l'assemblée de s'associer à lui pour les remercier solennellement par des applaudissements.

Sans vouloir nommer chacun d'entre eux il tient cependant à adresser des remerciements particuliers, en nommant Bertrand JOUBERT qui après lui avoir passé le flambeau a continué à lui apporter un soutien indéfectible pour gérer le club en continuant à assurer des tâches importantes liées à l'administration et à la trésorerie. Il s'adresse ensuite à Clément JOURDAN qui consacre tous ses lundis pour assurer l'informatique des tournois et la préparation des donnes à titre entièrement bénévole avec beaucoup de sérieux, gentillesse et fidélité. Pour terminer Gérard CANTOU adresse un grand merci à certains adhérents non membres du CA qui donnent régulièrement et spontanément un coup de main pour le rangement de la salle en fin de tournoi (Marie-France THOUAND, Marie-Claire SAINT-SUPERY et Dominique REBLE)

Gérard CANTOU présente ensuite le déroulé de l'ordre du jour et passe directement au premier point

1. RAPPORT MORAL

1.1. Relation entre le Comité, notre Club BCMPE et le « AU SANS ATOUT »

La qualité de la relation entre ces trois entités de la Maison du bridge est essentielle pour ménager au mieux l'équilibre financier de chacun, il est donc important de souligner que même s'il y a eu des discussions inévitables entre nous, notamment sur le plan financier, la relation est excellente.

1.2. Confort des salles, depuis un an, les salles ont été rénovées avec notamment l'acquisition de nouveaux fauteuils, le Président fait alors appel à la bienveillance des joueurs pour qu'ils rangent leurs sièges en fin de tournoi et qu'ils veillent à la bonne tenue des biddings box., pour éviter un travail fastidieux aux bénévoles.

1.3. L'informatique

La proposition de reprendre au compte du club la gestion informatique des tournois, gérée auparavant par SBI, a été validée par l'AG 2018 (ordinateurs en cabine, bridgmates, envoi des résultats à la FFB). Pour faire face à ce challenge important des arbitres et des bénévoles on été formés et les résultats qualitatif et quantitatif sont très positifs (aucun tournoi annulé, économies de 2600 €) et satisfaction d'être autonomes.

Concernant les inscriptions le Président demande un peu de tolérance des erreurs ou omission pouvant toujours arriver (mails tardifs ou n'arrivant pas)

Gérard CANTOU tient également à confirmer qu'un des meilleurs moteurs de communication est à ce jour l'informatique notamment concernant les mails adressés via la FFB ce qui permet un plus large éventail des destinataires même s'il est dommage que certains n'utilisent pas les mails. Et il invite les adhérents à venir nous voir s'ils ne reçoivent pas leur mail (certains bugs peuvent trouver solutions).

1.4. Nombre des adhérents

Tous les chiffres sont au vert que ce soit au niveau du nombre des adhérents et de la fréquentation à toutes les activités (tournois, fête du club, festival, tournois festifs) ce qui favorise les finances du club et permet de ne pas augmenter les tarifs des tournois pour le prochain exercice

1.5. L'école de bridge

Ce point sera développée par Anne-Marie RABBE mais le Président tient à préciser qu'Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE amènent chaque année de nouvelles recrues grâce à leur enseignement et à la qualité de leur accueil, il n'oublie pas de souligner l'impact sur la notoriété du club des cours de perfectionnement dispensés par Justine RABBE, sans oublier la palette des stages proposés. A ce titre il tient à les remercier pour leur fidélité et pour leur disponibilité tout au long de l'année et pour leur contribution à la bonne dynamique de notre club.

1.6. Opération « Bergonié »

Cette opération organisée au début de l'année a rencontré un grand succès et le Président remercie l'assemblée pour sa participation.

1.7. Nouveau Tournoi du mardi soir

La participation est encore modeste et assez variable d'un soir à l'autre. Néanmoins depuis 7 mois plus de 700 joueurs ont participé aux 26 tournois avec une moyenne de 7 tables par soir. Le succès de ces soirées tient notamment à la convivialité et à la disponibilité de Eric et de Mazen qui, au delà de leur service de restauration, acceptent de jouer avec tout le monde.

Le président tient à conclure son exposé en évoquant sans insister les moments tristes marqués par le départ de certains joueurs et en adressant un message de sympathie à leurs proches.

Quitus est accordé au Président pour son rapport à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

2. RESULTATS DU CLUB AUX COMPETITIONS

Christian DULUC prend la parole afin de donner quelques résultats obtenus par les adhérents.

Concernant les interclubs il précise la participation de 27 équipes

- 8 équipes en division 1
- 8 équipes en division 2
- 8 équipes en division 3
- 3 équipes en division 4

Soit 27 équipes au total

Les résultats les plus significatifs ;

- l'équipe COULONGES passe de D2 en D1 (vice champions de ligue – FN en septembre)
- l'équipe GUILLON, passe de D2 en D1

Des équipes ont également performé dans d'autres catégories notamment :

- OPEN X 4 Excellence l'équipe de MM. BANCEL, HILMI, PALMIERI championne de ligue et 3^e en FN
- OPEN X 2 DN3, l'équipe MM. BANCEL, CHABAN championne de ligue,
- OPEN X 2 Excellence, l'équipe de MM. ARGELIES, BONNIN championne de ligue

3. SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE BRIDGE

La parole est donnée à Anne-Marie RABBE qui confirme que l'école continue à progresser en proposant cette année deux niveaux de jeux :

- l'initiation 1^{ère} et 2^e années animées par Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE
- le perfectionnement assuré par Justine RABBE qui assure ainsi la continuité de l'enseignement

Le nombre d'élèves est stable au niveau 1 :

- 47 élèves sont inscrits et cotisent (1/3 très irrégulier), parmi eux 8 nouveaux débutants sont en progression, environ 16 participent aux tournois du mardi et du vendredi, et certains font des compétitions avec de très bons résultats. A noter la mise en place d'un petit tournoi non homologué le mardi soir à 20 h pour les encourager à venir faire les tournois de régularité (environ 4 tables)

En cours de perfectionnement ;

- 34 élèves environ sont inscrits et tous participent aux tournois et aux compétitions

Des motifs de satisfaction :

- de nombreux résultats satisfaisants lors des participations aux tournois et aux compétitions (une paire se classe 17^e lors du festival (largement mieux que leur rang théorique), une paire en finale à Paris et deux paires premières avec plus de 60% en FN espérance)

Anne-Marie RABBE rappelle enfin la philosophie de l'école : « donner le plus rapidement possible le goût et le plaisir de jouer, ce qui permet aux élèves de se réunir régulièrement les uns chez les autres pour jouer grâce aux jeux fléchés de la FFB »

4. RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018/2019

C'est Bertrand JOUBERT, Trésorier qui prend la parole, celui-ci tient avant tout à remercier l'ensemble de l'équipe qui après sa démission de la présidence il y a un an lui a permis de consacrer plus de temps à se soigner tout en continuant à s'occuper de la trésorerie et de l'informatique.

Il commente ensuite à l'aide du tableau qui a été distribué à l'ensemble des participants les résultats de l'année écoulée qui se traduit par un déficit final de 7745 €. L'AG de 2018 avait accepté un déficit prévisionnel de 3600 € pour financer l'achat de la machine à dupliquer et les bridgmates, mais il a fallu ajouter 7350 € pour l'achat des fauteuils des tablettes (comptes validés par le Cabinet d'expert comptable). Le déficit résultant est donc moindre que ce qu'il aurait dû être.

En conclusion la situation des comptes est la suivante en mai 2019

- En caisse au 30.05 410.50 €
- Compte/Livret 938.79 €
- Livret Association 63 596.02 €

- Compte Banque CCSO ...3 278.57 €
- Pour un total68 223.88 €

:

Quitus est accordé au Trésorier pour son budget, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

5. ACTIONS PREVUES EN 2019/2020

Le Président reprend la parole pour présenter les projets pour l'exercice à venir, il précise qu'il n'y aura pas de nouvelles démarches afin de « digérer » les dépenses déjà engagées, ce qui permettra de ne pas augmenter le prix des tickets et vraisemblablement de passer l'année sans nouvelle érosion de la trésorerie. Cependant il faudra envisager quelques dépenses partagées avec le Comité, notamment l'acquisition d'un micro.

. Par ailleurs il a été décidé d'adhérer à la nouvelle Coupe des Clubs, ce qui a déjà fait l'objet d'une communication, à noter que le CA a retenu les 2^e et 4^e lundi de chaque mois entre octobre 2019 et avril 2020 (excepté le 11 novembre décalé au 10) ce qui sera notifié dans le prochain agenda

. Le Trophée du voyage sera reconduit à l'identique

. Une « boîte à questions » a été mise en place à l'accueil pour permettre à chacun de poser une question sur une donne, une séquence d'enchères ou sur un jeu de la carte. Un joueur de 1^{ère} série majeure examinera la question et y apportera une réponse. La boîte fabriquée par JP et AM RABBE est désormais à la disposition des joueurs. A la question posée par Michel MALGAT « peut on citer le nom de la personne 1^{ère} série que l'on souhaite voir répondre », la réponse est oui.

. Concernant les actions caritatives, une action en faveur d'une entité locale, similaire à celle de Bergonié en 2019, sera reconduite sans que le nom de l'entité bénéficiaire soit encore connu à ce jour.

Quitus est accordé au Président pour ce projet , à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

6. PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2019/2020

Bertrand JOUBERT reprend la parole pour commenter, à l'aide du tableau, le budget prévisionnel, celui-ci est quasiment identique à celui de l'année précédente hormis l'achat de matériel qui n'est plus d'actualité. En revanche il prend en compte les augmentations de la FFB concernant les licences et les droits de table, à noter que le prix du ticket restera le même.

Le trésorier tient à préciser que par mesure de sécurité, les éléments statistiques (fréquentations et adhésions) qui servent de base aux principales prévisions ont été positionnés en dessous des résultats 2019 en utilisant les tendances sur les trois dernières années.

Quitus est accordé au Trésorier pour ce budget prévisionnel , à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

7. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président rappelle que les statuts prévoient un renouvellement annuel par tiers du Conseil d'Administrations.

Cette année sept mandats sont à renouveler, il s'agit de ;

- . Eric BOUILLERET
- . Gérard CANTOU
- . Bertrand JOUBERT

- . Françoise NEGRE
- . Jean-Pierre RABBE
- . Aline VENDROUX
- . Janine WYSS

Gérard CANTOU soumet à l'approbation le renouvellement de ces mandats

Ces mandats sont renouvelés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

Le Président confirme que le nouveau Conseil d'Administration se réunira, comme le prévoient les statuts, en fin de réunion et communiquera la composition du nouveau bureau au moment de l'apéritif qui suivra

8. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU BCMPE CONCERNANT LES QUALITES ET COMPETENCES REQUISES POUR LES FUTURES CANDIDATURES AU CA

Le Président propose à l'assemblée une modification du règlement intérieur en précisant que la plupart des membres du CA sont amenés à maîtriser l'informatique depuis que le club est devenu autonome dans ce domaine, de même qu'il est nécessaire que certains d'entre eux soient arbitres, il propose donc l'article ci-dessous (les modifications est étant notifiés en caractères gras)

« Le Conseil d'Administration assure le fonctionnement et la gestion du Club. Il procède, notamment à la désignation des responsables des tournois de régularité. Les décisions importantes qu'il peut être amené à prendre sont ensuite soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.

*Les candidatures au Conseil d'Administration doivent être adressées par écrit au président du Club au moins 1 mois avant la réunion de l'AG procédant au renouvellement du tiers sortant. **L'évolution 2018/2019 de l'organisation et de l'animation de nos tournois (avec la reprise en propre de la gestion informatique de nos tournois et des bridgmates) et l'utilisation grandissante inévitable des outils informatiques par la FFB conduisent à une complexification des tâches, même si elles apportent dans le même temps confort et professionnalisme.***

Ceci, rajouté au nombre importants de tournois de régularité du club chaque semaine, et ce toute l'année sans interruption pendant les vacances, rend parfois délicate la gestion des vacances des différents acteurs de ces tournois.

C'est pourquoi tout candidat devra faire sa proposition par écrit en faisant état des qualités et compétences existantes ou potentielles qu'il pense pouvoir apporter, indépendamment bien sûr de la disponibilité et des qualités relationnelles inhérentes demandées à nos bénévoles.

Et il sera donc recherché une polyvalence aussi grande que possible parmi les compétences « arbitrage-informatique-bureautique » pour soulager le travail des élus actuels, et donner ainsi plus de souplesse dans la gestion des absences .

Ces propositions seront examinées par les membres du CA avant d'être proposées en AG»

Quitus est accordé au Président pour cette modification du règlement intérieur , à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

9. COMMISSION DES LITIGES – PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE (SUITE DEPART D'UN DES MEMBRES)

Madame NAUR ayant quitté la région, la composition de la Commission des litiges a été réexaminée par Jacques VERGES, président de la commission.

Ceci conduit aux propositions de modifications présentées par Gérard CANTOU, qui doivent être entérinées par l'Assemblée Générale, conformément à l'article 8 des statuts, et l'article 3 du règlement intérieur.

- Jacques VERGES accepte de conserver la présidence,
- Brigitte DELACOSTE, Marie-Claire COLLEVILLE et Claude POULARD acceptent de reconduire leur mandat
- Virginie CLAESSENS, accepte de remplacer Madame NAUR

Quitus est accordé au Président pour cette nouvelle composition de la commission des litiges, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

10. RECOMPENSES D'ASSIDUITE

Comme chaque année, Michel MALGAT, donne la synthèse des récompenses d'assiduités calculées à partir de la fréquentation des tournois de régularité (hors trophée de voyage). Les membres récompensés recevront 2, 1 ou 0,5 carnets de tickets gratuits selon leur niveau de participation.

La liste des personnes récompensées sera affichée dans le hall et une copie sera remise à Françoise NEGRE afin qu'elle puisse remettre les tickets aux personnes bénéficiaires.

11. RAPPEL sur ORGANISATION des TOURNOIS pendant l'ETE Un rappel est fait auprès des adhérents pour les informer que pendant les mois de juillet et Aout, un seul tournoi sera organisé les lundi, mardi, mercredi et vendredi intégrant tous les joueurs quel que soit leur classement.

QUESTIONS DIVERSES

Justine RABBE, en sa qualité de Présidente du Comité « jeunesse » prend la parole pour lancer un appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans la formation des jeunes afin d'avoir un maximum d'actions dans les collèges. Elle précise que l'idéal dans l'absolu serait que les formateurs fonctionnent en binôme. Cette intervention est reprise par Bernard HERAUD qui déplore que nous n'intervenons dans aucun collège de Méridnac

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30

Le Président :



La Secrétaire de séance

Les Vice-Président (e)s

Le Trésorier

RESULTATS 2018-2019 et PROJET DE BUDGET 2019 – 2020

	Réalisé 16 – 17	Réalisé 17-18	Budget 18 – 19	Réalisé 18-19	Budget 19-20
6063 Fournitures entretien Pt équip	1533,66	812,91	11 000,00	15461,92	1 450
6064 Fournitures admin.:	3345,17	3 340,53	3 400,00	2720,41	4 000
6135 Location BM SBI:	2686,34	2 650,22	2 400,00	345,73	0
6181 Abts Bridgeur:	975,00	825,00	900,00	675	675
6226 Honoraires Experts:	324,00	324,00	350,00	324	356
6231 Festival 1er mai:	6483,48	6 953,39	7 000,00	6111,94	4 678
6232 Tournois Speciaux:	1263,17	1 234,62	1 300,00	1535,67	1 583
6233 Fete Club:	1781,29	1 466,13	1 500,00	1745,69	1 746
6235 Trophee Voyage:	3288,00	3 200,00	3 640,00	3544	3 544
6238 divers, pourboirs et dons:	100,00	100,00	100,00	100	100
6251 Defraiment joueurs:	5450,00	6 450,00	4 550,00	3320	3 320
6257 Receptions:	572,21	697,42	650,00	594,3	594
6260 Frais de poste et telecom:	61,33	75,88	80,00	101,38	101
6270 Frais de banque:	52,00	56,10	55,00	105	105
6282 Points experts:	15809,29	15 717,26	15 368,20	16220,48	16 368
6283 Interclubs:	5285,00	4 501,00	4 500,00	4108	4 108
6470 Pharmacie Club:	21,10	21,60	35,00	59,24	59
6563 Participation Comite:	21554,00	23 615,52	16 400,00	23520,98	24 936
6565 Reversion licences a FFB:	9156,00	8 684,00	8 000,00	8897	8 897
6780 autres charges exceptionnelles:	372,00	48,00	,00	66,9	0
TOTAL des Charges	80113,04	80 773,58	81 228,20	89 557,64	76 621,17
				recettes	
7561 Recette Festival:	5198,00	4 928,00	4 480,00	4453	3 117,10
7562 Recette Fete Club:	1548,00	1 479,00	1 480,00	1751	1 751,00
7563 Recette Droits de Table:	48354,00	46 207,46	48 249,00	49849,82	49 288,00
7564 Cartes Membres et licencies:	21361,00	22 301,00	22 080,00	23958	22 760,00
7566 Souscriptions Le Bridgeur:	975,00	750,00	900,00	600	750,00
7580 produits divers:	308,00	373,00	373,00	1200	0
TOTAL des Recettes	77744,00	76 038,46	77 562,00	81 811,82	77666,1
Résultat global	-2369,04	-4 735,12	-3 666,20	-7 745,82	1 044,93
Résultat hors acquisition de matériel	-835,38	-3 922,21	7 333,80	7 716,10	2 494,93

ELEMENTS QUANTITATIFS	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Fréquentation fête	92	90	90	87
Fréquentation festival	180	180	160	122
Tournois de régularité (hors TV)	18 552	17162	17870	17600
dont Trophee du Voy.	822	800	910	850
Nbre d'adhérents	533	476	517	500
dont licenciés	361	351	367	350

SITUATION DES COMPTES

	mai 2017	mai 2018	mai 2019
Caisse au 31/05	712	229,00	410,50 €
Compte / livret	935,59	937,39	938,79 €
Livret Association	72562,72	73 086,31	63 596,02 €
Compte Banque CCSO	5760,51	1 025,39	3 278,57 €
Total	79970,82	75278,09	68223,88
variation		-4 692,73	-7 054,21